

Le futur plan de circulation de Chevreuse fait son chemin. Aujourd'hui, la Direction des routes des Yvelines, la Direction Départementale de l'Équipement, le Conseil général, le Conseil municipal et les associations de parents d'élèves ont enclenché la 1ère et la concertation prend sa vitesse de croisière. Chacun apporte ses idées, ses compétences traduisant ainsi la volonté commune de transformer Chevreuse afin que la sécurité soit garantie pour tous et que le centre ville retrouve sa convivialité.

La Lettre du Maire a rencontré Claude Génot, adjoint chargé de la circulation.

LdM : On a beaucoup parlé de ce projet pendant la campagne électorale. Pourriez-vous nous en rappeler la teneur en quelques mots ...

C.G : Notre équipe a la ferme volonté d'améliorer la sécurité des piétons dans le centre ville et celle des enfants aux abords des écoles. De plus, nous voulons permettre le développement économique et le maintien de la bonne santé des commerces de proximité. Enfin, nous désirons doter notre village d'un véritable centre ville.

LdM : Concrètement, comment tout cela va-t-il s'organiser ?

C.G : Je ne vous dresserais pas ici la longue liste des aménagements de type, sens giratoires et autres tourne-à-gauche qu'il va falloir réaliser. Ce qu'il faut, c'est comprendre l'idée générale qui est simple. Pour avoir la sécurité dans le centre de Chevreuse, une seule solution : un sens unique et une voie de contournement par la rue Fabre d'Eglantine et le Chemin de Regains. De plus, la rue de la Division Leclerc sera entièrement aménagée afin de réduire la vitesse des véhicules et de pouvoir marcher en toute sécurité sur des trottoirs élargis.

LdM : Mais, le centre ville n'est pas l'ensemble de Chevreuse et ce plan de circulation nous concerne tous.

Qu'en sera-t-il du groupe scolaire St Lubin, par exemple ?

C. G : Vous avez raison, on ne peut pas réduire le plan de circulation au centre ville, de même on ne peut le limiter au groupe scolaire St Lubin. Prenons les écoles une à une.

LdM : Jean Moulin et Joliot Curie pour commencer ?

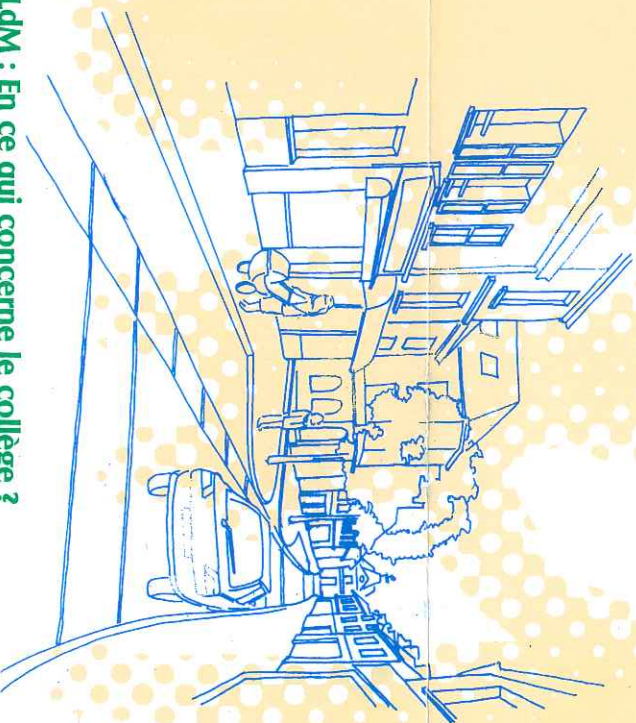
C. G : Ces 2 écoles subissent depuis plusieurs années le passage des autobus qui desservent les villes du plateau et Dampierre, celui des camions qui descendent du Mesnil et de la Ville Nouvelle, ceux qui vont à Rambouillet, en plus du trafic normal. L'entrée des écoles a été orientée sur le parc et les abords sont protégés, notamment par la présence d'employés municipaux aux deux passages piétons.

La création du parking de la Savac à Troitigny va diminuer le nombre de cars et la déviation va considérablement réduire le trafic. L'aménagement du carrefour à l'angle des rues de Dampierre et Pierre Chesneau augmentera la sécurité des piétons et fluidifiera la circulation.

Pour employer une formule "demain sera mieux qu'aujourd'hui" !

LdM : Pour Sainte Thérèse ?

C. G : Là, il ne sera pas difficile de faire mieux ! L'entrée de l'école est située en plein centre ville, rue de la Division Leclerc. Les trottoirs sont étroits et seule une barrière devant la porte de l'école protège les enfants. L'autre porte de l'école, celle que les enfants empruntent le plus aujourd'hui, n'est pas idéale non plus. Il faudra trouver une solution pour améliorer cet accès. Pour eux demain, moins de camions et de cars qui rouleront moins vite et des trottoirs plus larges.



LdM : En ce qui concerne le collège ?

C. G : L'entrée du collège est déjà sécurisée mais, nous nous étudions des aménagements supplémentaires : éclairage de la piste cyclable, création d'une nouvelle piste traversant le Parc des Sports pour accéder à la rue de Rambouillet et aménagement piétonnier pour les élèves du centre ville.

LdM : Enfin, le groupe scolaire Saint Lubin ...

C. G : C'est le point le plus délicat ; il est vrai qu'à ce jour, cette école ne subit pas, ou peu, de nuisance du point de vue du trafic routier. Je vous précise au passage que les écoliers ne sont pas les seuls concernés et qu'il ne faut oublier ni les HLM, ni la Résidence Val Chevreuse. Cependant, pour revenir à votre question, les accès qu'empruntent aujourd'hui les écoliers ne sont pas idéaux : des camions passent déjà sur la D 906 ainsi que des cars, qui descendent la rue Fabre d'Eglantine. Vous voyez, l'idée d'améliorer l'existant est la même pour tous. Là aussi, le réaménagement du site et sa mise en sécurité, rendront la situation plus sûre que celle

Y'a tout à voir



d'aujourd'hui. D'autre part, il existe à notre époque des techniques très efficaces pour réduire les nuisances sonores.

IdM : Vous avez rencontré les associations de parents d'élèves, qu'en est-il ?

C. G : Dire qu'ils sont enthousiastes pour ce projet serait exagéré ! Nous avons toujours, eux comme nous, dialogué pour vivre en bonne intelligence. La FCPE a présenté un projet intéressant. L'équipe municipale va l'étudier. Peut-être figurera-t-il lors du référendum comme une des solutions possibles.

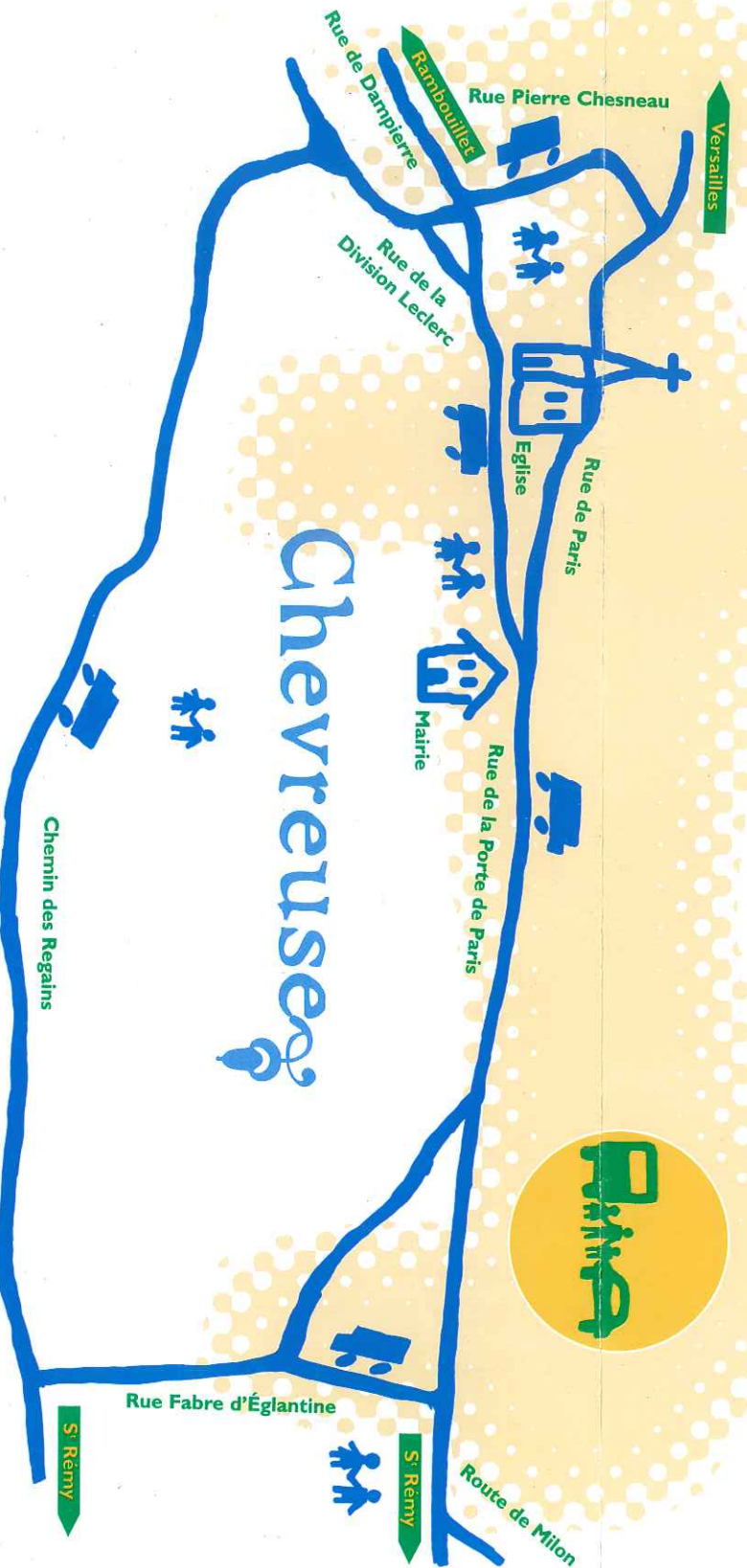
IdM : La mairie a-t-elle étudié plusieurs projets ?

C. G : Nous avons un projet, nous pensons qu'il tient la route (c'est le cas de le dire !) et nous avançons mètre par mètre pour le valider auprès des administrations concernées. Par exemple, la DDE avait autorisé notre

projet de nouvelle desserte de St Lubin mais la Direction des Routes des Velines ne l'a pas avalisé. Un nouveau comptage des véhicules, demandé depuis plusieurs mois, ne sera réalisé par l'Etat qu'en septembre et nombre de décisions en dépendent. Les choses ne sont pas si simples ! Entre temps, si de bonnes idées nous sont soumises, comme c'est le cas, nous les étudierons dans le cadre d'une concertation.

IdM : Cette concertation, vous comptez l'organiser comment ?

C. G : Nous espérons que toutes les études seront finalisées début 2002. Nous organiserons alors une exposition présentant les différentes solutions possibles. Puis un référendum, pour lequel il nous faut encore décider quelle forme juridique il prendra, invitera tous les habitants de Chevreuse à donner leur avis.



Le flux de circulation de Rambouillet vers Saint-Rémy passera par la rue de la Division Leclerc, en sens unique.

Celui de Saint-Rémy vers le Mesnil empruntera la rue de Paris. Comme cette dernière ne peut supporter le passage des camions, le trafic sera

dévié, avant le centre ville, vers le Chemin des Regains au niveau de la rue Fabre d'Églantine.

Le trafic sera par conséquent nettement moins intense dans le village et rendra la circulation beaucoup plus facile.